

## Compte-rendu du conseil d'école n°2 du 17/02/2026

### Membres présents :

#### *Enseignantes :*

Madame REYZ            Madame TUNC            Madame NANCEY            Madame FABRIZI  
Madame LE ROUX        Madame MAILHARRO        Madame OURRAD

#### *Représentant de l'Education Nationale :*

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale  
Excusées : Mesdames MARIAUD, MESME et THOMAS, membres du RASED  
Excusée : Madame GUILLAUMON, décharge de direction

#### *Représentants des parents d'élèves :*

Madame COUTY Marion            Madame Simôes            Monsieur POURCHET  
Madame LIMEM                    Madame MATTIOLI            Madame MORHZAOUI

#### *Représentants de la Municipalité :*

Madame OLIVIER : Maire de Bouafle

Madame JEGOU-GERGAUD : Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

### 1- Installation du Conseil

Installation du conseil à 18h00. Durée officielle deux heures.  
Les questions ayant été abordées au préalable avec tous les partenaires, nous espérons pouvoir nous y tenir.

### 2- Carte scolaire

Depuis le dernier conseil, l'effectif est stable : **159 élèves**. Nous avons 1 demande d'inscription en mairie pour une admission au 9 mars 2026, en classe de CE2. Nous arriverons à 160 élèves.  
Les effectifs seront donc :

Classe	Nombre d'élèves	Enseignante
CP	22 élèves	Madame REYZ
CE1	18 élèves	Madame TUNC
CE1	19 élèves	Madame NANCEY et Madame GUILLAUMON
CE2	23 élèves	Madame FABRIZI
CE2/CM1	22 élèves (5/17)	Madame LE ROUX
CM1	26 élèves	Madame MAILHARRO
CM2	30 élèves	Madame OURRAD
	<b>160 élèves</b>	

Prévision d'effectifs pour la rentrée 2026 : 160 élèves (30 élèves de CM2 partant au collège (130) et seulement 29 élèves de GS montent en CP). Donc **159** élèves attendus.

Les prévisions d'effectifs par niveau sont, pour la rentrée 2026 :

CP : 29    CE1 : 22    CE2 : 37    CM1 : 28    CM2 : 43

Soit **159 élèves**. Ces effectifs sont stables par rapport à ceux de la rentrée 2025 bien qu'ils ne tiennent pas compte des inscriptions ou des radiations qui auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

### **3- Aide aux élèves**

L'équipe enseignante peut proposer aux élèves les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour leur donner un coup de pouce, dispensées le mardi soir de 16h30 à 17h30.

Ensuite, certains élèves de niveau CE1 (5) sont pris en charge par une enseignante du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté). L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (ESADP) prend les enfants dans un petit groupe de besoin pour travailler sur le décodage et l'encodage. Depuis janvier, à raison de deux fois par semaine.

Au retour des congés d'hiver, des élèves de CP vont être pris en charge par l'enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Suite à la remise des livrets scolaires, un deuxième rendez-vous aux familles a été proposé. Les enseignantes ont reçu en priorité les parents des élèves à besoin ou fragiles. Puis, toutes les familles en ayant fait la demande via le cahier de liaison.

Par ailleurs, l'étude surveillée qui accueille les élèves des niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2, est toujours dispensée par Monsieur François le lundi et le jeudi, Madame Lacour le lundi et Monsieur Tranchant le jeudi, de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité).

### **4- Les évaluations nationales de mi-parcours en CP**

Retour sur les évaluations nationales de début d'année, passées sur tous les niveaux. Points de vigilances, par niveau, en français et en mathématiques, par rapport aux résultats obtenus sur la circonscription.

**CP :** Reconnaître les différentes écritures d'une lettre  
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent.  
Poursuivre les pratiques communes, utiliser le loto des lettres dans les 3 écritures et faire appel au RASED pour une prise en charge pédagogique, en GS, pour travailler la connaissance des lettres.  
Les élèves repérés fragiles ou à besoin ont déjà été signalés en maternelle (suivi, PPRE passerelle...)  
Pour les élèves à besoin, l'équipe aura une attention particulière et le lien sera fait entre évaluation de rentrée et de mi-parcours.

**CE1 :** Écrire des mots (dictés)  
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)  
Calculer en ligne (addition et soustraction)  
Lecture quotidienne textes ou exercices de fluence. Travail sur la compréhension au quotidien en utilisant la démarche « Lecture pas à pas » et le « Visible » dès que possible.  
Harmonisation pédagogique en fluence de lecture, phonologie/ dictée et vocabulaire.  
Prise en charge pédagogique par le RASED pour travailler l'encodage.  
Harmonisation pédagogique, calcul mental, quotidien, fluence de calcul et en rituel résolution de problème.

**CE2 :** Écrire des mots (dictés)  
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs  
Reconnaître les principaux constituants de la phrase (le sujet - le verbe)  
Résoudre des problèmes  
Poser et calculer  
Mémoriser des faits numériques

Renforcer les exercices structuraux en étude de la langue (Identifier le sujet et le verbe dans une phrase simple, réaliser les accords entre nom / adjectif...).

Gammes de lecture réalisées toutes les semaines et testées régulièrement.

Consolider pour automatiser les techniques de calcul (groupe ayant besoin de temps et de systématisation) et rituel pour entraîner à la mémorisation des faits numériques.

**CM1** : Écrire des mots (dictés)

Mémoriser des temps de conjugaison

Lire à voix haute un texte

Poser et calculer

Mémoriser des faits numériques

Dictée quotidienne avec verbalisation des procédures pour les lettres muettes ou en cherchant un mot de la même famille.

Pour les temps de conjugaison, une phrase du jour et rebrassage des notions (phrase négative, nature des mots et conjuguer un verbe). Les élèves ont les terminaisons affichées au mur pour les aider.

Exercices de fluence, un texte de fluence à lire deux fois par semaine ( APC pour certains élèves sur le premier semestre). Participation au concours les Petits Champion de la lecture.

Réaliser des calculs pour deviner le pays dont on va parler dans la prochaine dictée ce qui permet de rebrasser addition, soustraction et multiplication.

Activités ritualisées.

**CM2** : Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs (adjectifs) / (noms), reconnaître les principaux constituants de la phrase

Maîtriser l'accord du verbe conjugué

Lire à voix haute un texte (entraînement quotidien, participation au concours les Petits Champion de la lecture, théâtre)

Utiliser différentes représentations des nombres

Résoudre des problèmes

Poser et calculer (score global)

Mémoriser des faits numériques

Rappel systématique et recherche du sujet, verbe, complément, même si ce n'est pas l'objet du jour.

Accord sujet/verbe : transformer des textes courts au pluriel, entraînement sur tous les temps.

Représentations des nombres, exercices similaires à ceux des évaluations proposées aux élèves.

Entraînement toutes les semaines sur les opérations en cours et déjà apprises.

Faits numériques : entraînement avec chronomètre hebdomadaire.

Résolution de problème : méthode Singapour avec les schémas en barre et utilisation de la formation constellation de cette année.

Les notions les moins réussies sont celles qui nécessitent un investissement personnel, c'est-à-dire l'apprentissage des leçons à la maison (tables d'addition, de multiplication, les leçons d'étude de la langue, les leçons d'histoire-géo...) et l'entraînement régulier à la lecture.

Les élèves de CP ont passé les **évaluations nationales de mi-parcours**. Ce point d'étape permet d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves. Elles viennent enrichir les observations faites au quotidien. Tous les élèves ont progressé à leur rythme (Trois élèves sont à besoins en français et 6 en mathématiques dont trois dans les 2 matières).

**FRANÇAIS :**

- **Manipuler des phonèmes / connaître le son des lettres et le son qu'elles produisent, comprendre des phrases** : réussite assez générale et bonne.

- **écrire des syllabes / écrire des mots** : bonne réussite dans l'ensemble.

- **Comprendre des phrases lues seul** : bonne réussite. Cependant, il existe la barrière de la lecture ou de la maîtrise de la lecture individuelle : de la fluence / de la compréhension / du vocabulaire...

- **lire à voix haute des mots / lire à voix haute un texte** : la lecture est acquise (décodage des mots / texte). Cependant, la fluence n'est pas encore suffisamment maîtrisée (rapidité du décodage). Il peut également y avoir l'éventuel facteur stress du chronomètre de la fluence pour des jeunes élèves de CP.

## **MATHEMATIQUES :**

- **placer des nombres sur une droite graduée** : en réussite globalement parce que travaillé en classe en amont des évaluations nationales.
- **Résoudre des problèmes** : en réussite globalement par rapport à l'année précédente ceci dû à l'évolution des programmes qui mettent l'accent sur la résolution de problèmes + la formation Constellation mathématiques sur la résolution de problèmes (schémas en barres).
- **Additionner / Soustraire** : en réussite globalement, le sens est donné aux opérations et aux signes + et -. La difficulté et les échecs résident dans les opérations > à 10.
- **Comparer des nombres et écrire des nombres** : en réussite globalement. Les élèves donnent du sens aux nombres, *plus grand que / plus petit que...* La difficulté ou les échecs résident dans le temps imparti pour réaliser l'exercice (élèves plus ou moins lents)

Lorsque des questions étaient soumises au chronomètre, les élèves étaient plus stressés.

Les réussites des élèves sont toujours représentées par une toile d'araignée. Plus la toile est élargie, plus l'élève est en réussite.

## **5- Liaison maternelle/élémentaire, école/collège**

Liaison maternelle / élémentaire : une première réunion de liaison école maternelle et école élémentaire s'est déroulée le jeudi 09 janvier 2026. Lors de ce temps d'échange, nous avons mis en évidence les réussites et les axes à améliorer. Aussi, nous nous sommes questionnées de manière collective sur nos pratiques et les différentes actions à maintenir, à renforcer et à mettre en place.

Une deuxième réunion de liaison aura lieu jeudi 26 mars. Nous aborderons dans le cadre d'« une rentrée sécurisée au CP », les résultats des évaluations de GS et les résultats des évaluations nationales de mi-parcours de CP.

Liaison maternelle et élémentaire (GS - CP) : échanges réguliers à partir d'avril.

La liaison école / collège : l'initiation à l'allemand pour les élèves de CM2 s'est étalée sur novembre et décembre. Les cours étaient dispensés par une professeure d'allemand du collège Léonard de Vinci à Ecquevilly. Une réunion a eu lieu en octobre et une seconde aura lieu au collège afin que les enseignantes de CM2 puissent échanger avec les enseignants du collège d'Ecquevilly. La date reste à définir.

## **6- Les projets, évènements et sorties des classes**

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu :

- la journée « Non au harcèlement » organisée en collaboration avec les représentants des listes de parents d'élèves délégués, le 5 novembre 2025.
- Les classes de CE1 A et CE1 B et celle de CM1 ont eu une séance d'initiation au hockey-sur-gazon, animée par Monsieur Pourchet. Grâce au matériel prêté et aux ressources fournies, nous avons pu continuer la pratique de ce sport.
- Intervention d'une professionnelle auprès des CM2 pour « Apprendre à porter secours », en novembre.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre de quelques élèves de CM2 (lecture de textes).
- Le 14 novembre, intervention de Mme Poitevin pour aborder le thème de la liberté et de l'égalité à travers une exposition installée avec le concours de la Maison de la Justice Des Mureaux, dans la salle du sous-sol de l'école, au profit des classes de CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2.
- Deux interventions de la brigade de gendarmerie de Bois d'Arcy dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, à destination des classes de CE2/CM1 et CM1 (17/11/25 et 19/01/26).
- La photographie individuelle et de fratries élémentaires et maternelles, le 21 novembre 2025.
- Le 9 décembre 2025, participation à la journée de la laïcité et au projet « Un arbre de la laïcité », de toutes les classes de l'école, pour célébrer les 120 ans de la loi de 1905.

Cette réalisation collective fut l'occasion d'aborder avec les élèves les valeurs républicaines.

- Sortie des classes à l'Opéra Garnier les 8 et 9 décembre 2025. Cette sortie était entièrement financée par l'association des Amis de l'école de Bouafle.
- Marché de fin d'année des écoles (maternelle et élémentaire associées), vendredi 12 décembre 2025. Merci à toutes les familles d'avoir répondues présentes lors de cet évènement, merci aux parents bénévoles et la municipalité pour leur aide sans laquelle ce moment convivial n'aurait pas pu avoir lieu.

- Les classes de CE2 et CM2 ont terminé leur cycle de natation et les classes de CP et CE2/CM1 ont commencé le leur le vendredi 12 décembre, il se terminera le vendredi 20 mars.
  - Le vendredi 19 décembre, après-midi, chorale des élèves de l'école. Distribution des présents et douceurs puis goûter organisé et offert par l'association des Amis de l'école de Bouafle.
  - Les classes de CP et de CE1 A ont bénéficié de 3 séances d'initiation au judo, grâce au volontariat d'une maman (12, 19 et 26 janvier)
  - La classe de CE1 B a profité d'une séance de découverte de karaté, le lundi 2 février.
- Nous remercions la mairie qui nous autorise à utiliser la salle.
- Les élèves de la classe de CM1 et de CM2 ont participé au concours « Les Petits champions de la lecture ».
  - Les classes de CM1 et de CM2 ont participé à la semaine des métiers et des passions du lundi 16 février au vendredi 20 février. Nous remercions les parents qui se sont rendus disponibles pour présenter leurs missions.
  - Le 11 février et au cours de ce mois : sensibilisation aux dangers d'internet.
  - Toutes les classes de l'école se rendent à la bibliothèque municipale. Olivier Navarro continue de nous y accueillir, il présente des lectures sur des thèmes choisis au préalable avec l'enseignante. L'emprunt de livres se poursuit aussi mais, les élèves ne peuvent toujours pas les emporter à la maison car, il y a encore beaucoup de livres empruntés l'an dernier non rendus.

Les projets à venir :

- A partir du 10 mars, commence le projet rugby, toutes les classes se rendront au stade (soit le mardi matin ou après-midi) pour bénéficier de 3 séances avec un éducateur spécialisé. La Mairie, met cette infrastructure à notre disposition, nous la remercions.
- Intervention de la gendarmerie d'Ecquevilly pour le permis internet et piéton : 10 mars, 23 mars (CE2) et le 14 avril (CM2).
- L'école maternelle et l'école élémentaire s'associent pour le carnaval fixé au vendredi 17 avril.
- La photo des classes est fixée au jeudi 7 mai.
- Sorties de fin d'année à la Philharmonie de Paris, validation en cours (11/05 CE1B et CM1, 02/06 : CE2 et CE2/CM1 et 09/06 : CM2, CP et CE1A).
- La fête de fin d'année, organisée par les Amis des écoles de Bouafle, pour la maternelle et l'élémentaire est fixée au samedi 20 juin, après-midi. Le samedi 20 juin au matin (horaires à définir), remise des récompenses aux élèves de CM2, remise des permis piéton, internet... puis chorale de l'école.

## 7- Sécurité

Nous avons réalisé un exercice PPM S, alerte attentat-intrusion, le mardi 25 novembre 2025. La posture adoptée par l'école, par rapport au scénario, était se cacher.

Puis un exercice PPM S risques majeurs, le mardi 27 janvier 2026. Le déclenchement de cet exercice d'entraînement, a été donné par les chargés de prévention de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale. La durée de cet exercice a été assez courte (environ 30 minutes).

Des élèves ont regagné les zones de mise à l'abri où ils ont été installés. Ils ont fait le travail en autonomie prévu et les plus rapides sont passés à des activités ludiques à réaliser aux crayons de couleurs. Ceux n'ayant pas bougés terminaient les travaux commencés.

Les enseignants ont assuré leurs différentes missions.

Tout s'est bien déroulé et dans le calme.

Concernant la circulation aux abords de l'école, de nombreux parents s'arrêtent régulièrement au niveau des bornes heurées, gênant ainsi la circulation (entrées et sorties du parking). D'autres roulent à vive allure sur le parking et dans la rue de l'école. Des arrêts intempestifs sont constatés pour faire descendre les enfants ce qui génèrent des bouchons.

Face au nombre croissant des incivilités :

- recrutement d'un ASVP,
- rue piétonne.

Nous en appelons également au civisme des parents afin d'éviter tout débordement.

Les échauffourées de septembre ont donné lieu à une procédure et à des mesures.

Rappel : les abords de l'école sont surveillés par des caméras : rue de la Croix Boussey (devant l'école, le centre de loisirs et le parking ), rue des Charnelles, au niveau de la pharmacie/ maison médicale/ accès parking et au carrefour rue des Charnelles/ rue Maurice Berteaux en haut de la butte, elle rayonne ainsi sur le carrefour, les différents accès et le parking, si nécessaire, la lecture des images peut être demandée.  
La commune compte 17 caméras.

## **8- Travaux et investissements dans l'école**

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés, d'autres le sont de manière régulière en fonction des besoins. Les services techniques sont dans les écoles tous les mercredis.

Changement de deux ordinateurs de l'école, celui du bureau de direction et de la classe 2.

Un budget de fonctionnement est alloué aux écoles par conséquent, le renouvellement du mobilier et le changement du parquet de la salle 1 sont prévus.

Puis, la nouvelle équipe municipale entamera de nouveaux projets (revêtement du terrain de jeux, en terre actuellement).

### Demandes de l'équipe enseignante :

- Panneaux point de rassemblement.
- Déplacer le panneau d'affichage
- Vérifier le fonctionnement du chauffage, de la VMC (ventilation froide, forte et bruyante)

## **9- Communication école familles**

Certaines questions ont déjà été abordées dans les différents points de l'ordre du jour.

### • **ECOLE**

A ce jour, une fusion d'école n'est pas prévue.

Cette possibilité avait été évoquée au départ de Mme Lehmann-Martin dont le poste n'avait pas été pourvu.

Harcèlement scolaire : programme pHare présenté lors du premier conseil d'école.

Une situation peut interpeller l'équipe enseignante auquel cas, une observation accrue est exercée et une grille d'observation est complétée afin de déterminer les actions à mener.

Une situation peut aussi nous être révélée par des élèves ou par les parents d'un élève intimidé.

Si un tel doute est avancé, un fait établissement est rédigé et l'Inspectrice informée de la situation.

L'élève victime est accueilli par la ou les personnes à qui la situation a été révélée. Des mesures de protection sont mises en place. Un échange a également lieu avec la famille.

Une grille d'observation est complétée, sur tous les temps de collectivité et même à la maison.

Une journalisation des faits est réalisée.

Vigilance active, contact régulier, suivi de la victime.

Remontée des informations et des actions.

Maintien de la vigilance.

Les parents peuvent venir nous voir, nous appeler (07 56 36 21 24) ou nous écrire ([ce.0781338f@ac-versailles.fr](mailto:ce.0781338f@ac-versailles.fr)).

### • **MAIRIE, CANTINE ET PERISCOLAIRE**

- Le repas de cantine, le centre et de l'étude ont augmenté : augmentation annuelle calculée sur le coût INSEE de décembre. L'utilisation de l'indice des prix, harmonise l'augmentation et elle est équitable. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, une augmentation aura lieu selon le même principe (mentionné dans le règlement).

- La prise en charge de la commune de ces prestations est de 48% à peu près.

La facture du poste restauration revient à 145 000 euros à la commune, sur l'année pour les deux écoles (maternelle et élémentaire).

Le montant réglé par les familles (maternelle et élémentaire) est de 123 000 euros.

Ces montants ne tiennent pas compte des frais du personnel.

- Les grammages sont respectés, les recommandations nutritionnelles aussi, les repas répondent à un cahier des charges strictes (société Convivio), les parents d'élèves sont présents à la commission cantine (lors de l'élaboration des menus).

Jusqu'au lundi 16/02/2026 :

Les enfants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> service ne peuvent pas se resservir. Ceux du 3<sup>ème</sup> service peuvent se resservir (les élèves les plus grands), s'il en reste et ce n'est pas toujours le cas. Tant que les enfants ne sont pas tous passés, on ne peut pas se resservir.

Les enfants peuvent reprendre un morceau de pain si besoin et cela sur tous les services.

Les repas commandés correspondent au nombre d'enfants inscrits.

Par ailleurs, les enfants des 2 premiers services mangent très peu et surtout gaspillent énormément.

Après discussion, il est convenu qu'un enfant ayant tout mangé, pourrait être autorisé à se resservir (à la marge).

Il est remonté par les parents d'élèves élus que certains enfants ont peur de redemander à se servir.

Depuis lundi 16/02/2026 :

→ Mme Mainot ne fait plus que 2 services. Il y a environ 60 enfants par service. 3 adultes en cantine et 2 dans la cour.

Mme Mainot a demandé aux surveillants d'organiser un jeu par jour. Les points de vigilance sur les temps récréatifs sont les toilettes, une question revient de nouveau, ferme-t-on les toilettes sur le temps du midi ?

- Des délégués de parents peuvent venir visiter la cantine. Cela a déjà eu lieu. Pour cela, il faut définir une date afin que Mme le Maire puisse également être présente (après la période électorale) puis s'inscrire sur le portail « enfance », afin que les repas soient commandés. En revanche, les parents présents ne pourront pas questionner le personnel de service : atsem, animateurs etc.... Cela ne fait pas partie des attributions de cette visite. Néanmoins, ces questions pourront être abordées en commission cantine.

Les repas sont commandés par avance (chaque jeudi matin). En cas d'absence, des jours de carence sont appliqués, voir règlement cantine.

Par conséquent, cette anticipation ne permet pas de rembourser les repas des enfants ne fréquentant pas la cantine pour absence d'enseignant.

Les enfants présents sont accueillis dans les classes. Ils peuvent aussi venir pour déjeuner ou partir après la pause méridienne.

- La municipalité est en cours de recrutement pour la surveillance de cantine.

→ Les recherches de personnel ont été élargies, il est même envisagé de recruter un animateur sportif ou théâtre pour des interventions sur le temps du midi. Mais personne n'a répondu favorablement pour l'instant. Il y a 4 animateurs pour 110 à 120 enfants, environ : il n'y a pas de taux d'encadrement obligatoire pour la restauration scolaire si ce n'est de fonctionner par "bon sens".

Les animateurs sont vigilants sur ce qu'il se passe dans la cour.

Des ballons en mousse, des cordes à sauter sont proposés sur le temps de cantine.

Les ballons sont très souvent perchés sur les toits donc irrécupérables. Nous ne pouvons pas les remplacer systématiquement. Les enfants doivent faire preuve d'une plus grande attention. Par ailleurs, les ballons en mousse sont vite dégradés. Mais les balles dures sont interdites.

Les bagarres ou disputes sont moins fréquentes mais existent, un mot ou autre peut suffire à déclencher une bagarre.

Effectivement, des actes de violence sont causés par certains enfants et non une majorité. Un surveillant de plus est un plus mais ne changera pas la violence ou l'insolence de certains enfants.

Des mesures ont été prises pour les enfants en souffrance et les enfants menaçants, ne respectant pas les règles.

En cas de souci, les familles sont informées.

Si les parents souhaitent faire remonter des problèmes, ils peuvent échanger avec Mme Mainot directement ou la contacter par téléphone (01 30 90 11 39) ou mail ([adl.bouafle@utidf.ifac.asso.fr](mailto:adl.bouafle@utidf.ifac.asso.fr)).

La Mairie est aussi un interlocuteur.

Si besoin :

→ Les familles sont invitées à prendre rendez-vous avec Mme le Maire pour relater les éléments de violence.

Mener une action de prévention auprès des familles serait intéressant car beaucoup d'enfants ont pour consigne, de rendre coups pour coups. D'autre part, les enfants connaissent les règles de la cour mais, ne les appliquent pas lors de ce temps récréatif plus conséquent.

Mme le Maire informe qu'un temps de formation Education Nationale sera ouvert aux animateurs/surveillants et responsable du périscolaire afin d'envisager des actions communes.

La municipalité souhaite réaliser, pour la rentrée 2026, un livret d'accueil, à destination des familles, pour toutes les structures.

Les parents d'élèves élus souhaitent un temps d'échange avec tous les partenaires pour trouver des solutions constructives avec éventuellement la mise au point d'un permis à points comme sur le temps d'école et l'application de règles identiques (lignes rouges, préau, passage aux toilettes, zones de jeux...).

Tout le personnel municipal : atsem, micro-crèche a été formé aux gestes de premier secours.  
Sur les quatre surveillants de cantine trois sont formés.

Les animateurs sont sensibilisés, formés ou en formation quant aux problèmes de violence ou de harcèlement. Lorsque de telles situations nous sont remontées, nous reprenons les faits et nous exerçons une vigilance accrue pas seulement sur le temps de cantine mais sur tous les moments de la journée.  
Les équipes communiquent, travaillent en partenariat et partagent des outils (grille d'observation commune, ...).

Les toilettes des garçons sont moins odorantes depuis l'installation de la VMC. Néanmoins, certains enfants ne tirent pas la chasse d'eau après avoir fait leurs besoins, font pipi à côté (joints du carrelage imprégnés).  
La municipalité va vérifier les canalisations.

L'eau dans les sanitaires est froide, cela évite les risques d'accident et le gaspillage.

- Une 4<sup>ème</sup> soirée parentalité sera organisée en partenariat avec le CPTS Val de Seine.

La mairie mettra à disposition une salle, en fonction du nombre de personnes inscrites et du jour.  
Elle participera également au pot de l'amitié.

→ Salles proposées à ce jour : salle de motricité ou la salle des maîtres.

### 11- Dates des prochains conseils d'école

Le dernier conseil d'école se tiendra :

Le mardi 9 juin 2026 à 18h00

Le conseil est clos à 20 h 13.

La secrétaire de séance

Madame MAILHARRO



La présidente du conseil d'école

Madame NANCEY

